

Durée de la formation ?

1 jour - soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux actuaires, commerciaux, technico-commerciaux, gestionnaires, chargés d'études, responsables de produit ou de marché en assurance collective, dans les organismes assureurs ou sociétés de courtage, aux consultants et auditeurs.

Pour obtenir quoi ?

Connaître les spécificités de la Protection Sociale de la Fonction Publique en France et comprendre les enjeux de la nouvelle réforme.

Quels objectifs pédagogiques ?

Connaître les spécificités de la protection sociale complémentaire de la Fonction Publique.

Prendre connaissance de la nouvelle réforme de la Protection sociale.

Comprendre les enjeux et impacts de cette réforme.

Quelles méthodes mobilisées ?

La formation commencera par un exposé pédagogique du fonctionnement de la protection sociale complémentaire de la Fonction Publique en France. Elle sera ensuite complétée par une introduction de la nouvelle réforme, ses étapes et champs d'application et se terminera par un exposé des enjeux et impacts ainsi qu'un déroulé d'une réponse à un appel d'offres.

Quels sont les prérequis ?

Aucun en particulier.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation ?

Mouna ROSENBAUM,

Actuaire IA depuis une vingtaine d'années environ, et Directrice Santé & Prévoyance au sein du cabinet de conseil Périclès Actuarial, Mouna dispose d'une forte expérience en assurance de personnes. Elle est également membre des groupes de travail de l'Institut des Actuaires : Emprunteur, guidelines BEL, etc... Elle est notamment membre actif du Groupe de Travail dédié à la Protection Sociale Complémentaire de la Fonction Publique.



La formation en pratique...

Quand et où ?

28 mai 2024

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30

Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

1 000 € HT + TVA 20%, soit 1 200 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Qu'allez-vous apprendre ?

Cette formation vous permettra d'abord de connaître les spécificités de la Protection Sociale Complémentaire de la Fonction Publique en France :

- Fonction Publique d'Etat
- Fonction Publique Territoriale
- Fonction Publique Hospitalière

Cette formation vous permettra ensuite de connaître les spécificités de la nouvelle réforme de la Protection sociale complémentaire, à savoir :

- Les différentes étapes d'application de la réforme en distinguant **la santé et la prévoyance**,
- Les règles spécifiques de la phase de transition,
- Les changements introduits par la réforme pour chaque catégorie de la fonction publique,
- Les négociations en cours.

Une analyse technique sera présentée afin de mesurer les enjeux de la nouvelle réforme et ses effets sur les acteurs du marché.

Des exemples pratiques et chiffrés seront présentés tout le long de la formation afin de bien comprendre le paysage actuel et son évolution prévue par la nouvelle réforme.

Enfin une **réponse concrète à un appel d'offre d'un ministère** sera présentée afin de dérouler les différentes étapes de réponse.

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.